

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndendé : compte rendu parlementaire du sénateur Outata Nzengui

L'ÉLU national a fait le tour des travaux de la première session ordinaire au Sénat, en présence des conseillers municipaux et de la notabilité locale.

Félicien NDONGO
Ndendé/Gabon

C'EST dans un contexte particulier marqué par la pandémie de coronavirus que le sénateur de la commune de Ndendé, Alfred Outata Nzengui, a devisé, au cours de ses vacances parlementaires, avec les grands électeurs. À savoir les conseillers municipaux. C'était à la salle des réunions de l'Hôtel de ville, en présence

des chefs des services et ceux des quartiers de Ndendé.

Au cours de leurs échanges, le sénateur Outata Nzengui est revenu sur les travaux de la première session ordinaire du Sénat, indiquant que 26 projets et une proposition de lois ont été adoptés. Soit 17 textes examinés par la Commission des lois et des affaires administratives, chargée des droits de l'Homme. Parmi ceux-ci, le projet de loi sur l'état d'urgence lié à la riposte aux catastrophes sanitaires ; celui portant suppression de certains services spécialisés, etc.

La Commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la défense nationale a examiné, quant à elle, 2 textes dont celui autorisant la ratification de la convention entre



Photo de famille après le compte rendu parlementaire.

Photo : Félicien Ndongo

le gouvernement de la République et l'Arabie Saoudite ; et l'autre avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Quant à la Commission des finances, du budget et des comptes économiques

de la nation, elle a examiné 5 textes. Lesquels portent, entre autres, sur le règlement définitif du budget ; l'autorisation à l'État de contracter un emprunt auprès de la BIRD. Le sénateur de Ndendé est aussi revenu

sur la loi ayant permis la dépénalisation de l'homosexualité. Celle-là même qui avait fait couler encre et salive. En expliquant mieux ses contours, il a pu édifier l'assistance, contribuant à lever le doute dans les esprits.

Oyem : La SEM à la conquête du Woleu-Ntem



Coupe de ruban par le gouverneur Jules Djeki à l'ouverture de l'économat de Minkie.

BRAS séculier de l'État dans le secteur minier, la Société équatoriale des mines (SEM) vient de s'implanter à Minkie, pour y exploiter l'or.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LA Société équatoriale des mines (SEM) poursuit sa conquête et son implantation à travers le pays. Bras séculier de l'État dans le domaine minier, cette entreprise entend, dorénavant, ériger un nouveau site d'exploitation et de gestion de l'or, au lieu-dit Minkie, dans le département du Woleu, province

du Woleu-Ntem.

C'est dans cette vision que les responsables de la SEM ont érigé un économat sur le dit site. Il s'agit d'un local à usage commercial inauguré, il y a peu, par le gouverneur du Septentrion, Jules Djéki.

Cet économat devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des représentants de la SEM et des orpailleurs, sur ce site situé à plus de 270 kilomètres d'Oyem

(canton Ellelem) et à plus de 150 kilomètres de Mitzic, chef-lieu du département de l'Okano.

Aux dires du directeur technique de la SEM, Mafana Boumi, son implantation a pour but de créer de l'emploi et résorber le chômage des jeunes gabonais, mais aussi à mettre un terme à l'exploitation illégale de l'or.

En effet, depuis de nombreuses années, cette matière première est exploitée de manière illicite, sans aucun contrôle, par des jeunes issus de diverses nationalités. Le produit extrait du sous-sol est, très souvent, vendu sur le marché noir à Oyem et en hors de nos frontières.

La SEM entend ainsi travailler avec les orpailleurs dans un partenariat "gagnant-gagnant". Mieux, la société compte acheter de l'or exploité par les résidents du site et leur fournir du matériel d'exploitation, de l'eau, l'électricité, etc.

Créée en août 2011 par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, la SEM a pour missions de développer et exploiter des sites miniers. De valoriser la production et améliorer la connaissance géologique et minière du Gabon, etc.

Port-Gentil : les notables du PDS magnifient l'action de la première dame



Les notables du PDS lors du point de presse.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LES notables du Parti pour le développement et de la solidarité sociale (PDS), ont tenu un point de presse samedi dernier à la résidence de l'un de leurs adhérents. Une rencontre rehaussée par la présence de Carmen Ndaot, membre du Bureau national de cette formation politique. Occasion pour Gilbert Avicka, leur porte-parole, de magnifier l'action de la première dame. "Les notables du PDS adressent

à la première dame, respectable Mme Sylvia Bongo Ondimba, leurs encouragements et leurs félicitations pour toutes les actions qu'elle entreprend en vue de l'émancipation de la femme gabonaise, l'assistance aux personnes handicapées et la maison d'Alice dédiée aux personnes atteintes du cancer", a-t-il déclaré.

Dans le même élan, ces "bibliothèques" vivantes ont remercié le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour la promotion "inédiée" d'une femme, Rose Christiane Ossouka Raponda, aux hautes fonctions de Premier ministre. Une nomination qui, selon eux, honore la femme gabonaise et s'inscrit dans la logique de la décennie de la femme prônée par le numéro un gabonais en qui ils ont également témoigné leur reconnaissance pour la reconduction au gouvernement de Carmen Ndaot.

Photo : Julie Nguimbi